



(41st French Collie Club Championship show)
Avec attribution du CACS de la Société Centrale Canine

Château de La Chesnaye

45230 LA BUSSIÈRE



Samedi 24 Mai 2025 et Dimanche 25 Mai 2025

Saturday, May 24th 2025 & Sunday, May 25th 2025

Jury (Judging list)

* **MÂLES POIL LONG** (*rough*) : Toutes Classes
(*DOGS : All Classes*)

Mme HODGES Johanna (GB)

* **FEMELLES POIL LONG** (*rough*) : Classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Vétéran
(*BITCHS : Intermediate, Open, Working, Champion, Veteran*)

M. Jean Paul KERIHUEL (F)

* **FEMELLES POIL LONG** (*rough*) : Classes 1^{er} Pas, Baby, Puppy, Jeune
(*BITCHS : 1st Step, Baby, Puppy, Junior*)

* **MÂLES et FEMELLES POIL COURT** (*smooth*) : Toutes Classes
(*DOGS and BITCHS : All Classes*)

M. Jean KERFRIDEN (F)

* **TAN** (*character test & obedience*)

Mme Patricia SIGOGNE

* **JEUNES PRESENTATEURS** (*Junior handling*)

M. Christophe DANCOISNE

Programme (Program)

Samedi 24 Mai 2025 (*Saturday, May 24th 2025*)

CLASSES 1^{er} PAS, BABY, PUPPY, JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL, CHAMPION,
VETERAN & TAN

(*1st STEP, BABY, PUPPY, JUNIOR, INTERMEDIATE, OPEN, WORKING, CHAMPION, VETERAN CLASSES & TAN*)

De 8h30 à 9h30 : Arrivée des chiens (*Checking dogs*)

De 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 16h30 : Jugements individuels (*Individual judgments*) TAN (*avant 16h30*)

15 h : Concours du Jeune présentateur (*Junior Handling*)

16 h30 : Classements et récompenses des classes 1^{er} Pas, Baby, Puppy & Jeune, (*Judgments, placements and Awards, 1st Step, Baby, Puppy & Junior Classes*)

19 h : Apéritif & Remise des trophées Colley d'Or, d'Argent et de Bronze 2024 (*Prize-giving : French Top Collie Gold, Silver & Bronze 2024*)

Dimanche 25 Mai 2025 (*Sunday, May 25th 2025*)

ATTRIBUTION du CACS et de la RCACS mâles et femelles

"Seules les classes Intermédiaire, Ouverte et Travail concourent pour le CACS"

CLASSES INTERMEDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL, VETERAN, CHAMPION, LOT D'ELEVAGE, LOT DE
REPRODUCTION

(*INTERMEDIATE, OPEN, WORKING, VETERAN, CHAMPION CLASSES, BREEDING'S GROUP & REPRODUCTION'S GROUP*)

De 8h à 9h : Arrivée des chiens (*Arrival of dogs*)

De 9h à 10h : Classements + CACS Poil court

De 10h à 12h : Classements + CACS mâles Poil long. De 14h à 16h : Classements + CACS femelles Poil long

Meilleure robe bleu-merle, Best in Show & Présentation des lots d'élevage et de reproduction

(*Best blue merle color, BIS & Presentation of breeding's and reproduction's groups*)

Clôture irrévocable des engagements : 11 Mai 2025

(*Irrevocable deadline entries: May 11th 2025*)

REGLEMENT DE L'EXPOSITION

LIEU-DATE :

L'exposition se tiendra au Château de La Chesnaye - 45230
LA BUSSIERE les 24 et 25 mai 2025

HORAIRES DES JUGEMENTS :

Samedi 24 Mai 2025 à partir de 9 heures30 :

Jugement classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Vétéran (examens individuels) TAN (test de caractère), jugements classes Premiers Pas, Baby, Puppy & Jeune (examens individuels)

A partir de 16 heures 30 : classements des : Premiers Pas, Baby, Puppy & Jeune, Mâles et Femelles

Dimanche 25 Mai 2025 de 9 h30 à 16 h30

Classement et sélection des classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Vétéran, lots d'Élevage et de Reproduction. Il n'y aura aucun examen individuel ni TAN, le dimanche.

ANNULATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que le Club devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS :

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant. Celui-ci doit pouvoir présenter au Club tout document qui l'atteste. **Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.**

Seront refusés :

- Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition.
- Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition. (Sauf correction d'inscription validée par le secrétariat pour erreur manifeste)
- Les chiens inscrits à titre initial.
- L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis au Club, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception

par email uniquement,

au plus tard dans les 15 jours précédant la manifestation, et qui devra être présenté au secrétariat.

SERVICE VETERINAIRE :

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus. La vaccination antirabique est exigée pour les chiens en provenance de l'étranger (Voir ci-dessous : documents à remettre au contrôle sanitaire).

RESPONSABILITE :

Le Club décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le Club ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par les membres du Comité du Club chargés de l'organisation de la manifestation.

PARTICIPATION AUX FRAIS :

Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

Notez que les adhérents au Club bénéficient d'une réduction de 20 € pour chaque chien engagé.

Toutefois vous pourrez remplir votre demande d'adhésion au Club lors de l'envoi de vos engagements, joindre votre adhésion de 37 euros et par la suite vous recevrez les revues avec tous les résultats et photos.

Pour les lots d'élevage et de reproduction, l'engagement se fera sur place et il sera gratuit.

Le Club des Amis du Colley organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions de la SCC.

RAPPEL DES PIECES NECESSAIRES A L'EXPOSANT LE JOUR DE L'EXPOSITION

- La photocopie de la carte d'identification de chaque chien engagé
- Le carnet de santé et/ou le passeport de chaque chien engagé
- La photocopie du certificat de naissance ou du pedigree du chien
- La photocopie de l'homologation du titre pour les chiens engagés en classe Champion

+ à remettre impérativement au contrôle sanitaire

- **La photocopie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité ou de la vaccination figurant sur le passeport de l'animal pour les chiens venant de l'étranger + un titrage d'anticorps antirabiques réalisé dans un laboratoire agréé par l'U.E, pour les chiens venant hors U.E**





41^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE DU CLUB DES AMIS DU COLLEY

(41st French Collie Club Championship show)
Avec attribution du CACS de la Société Centrale Canine

Château de La Chesnaye

45230 LA BUSSIÈRE



Samedi 24 Mai 2025 et Dimanche 25 Mai 2025

Saturday, May 24th 2025 & Sunday, May 25th 2025

FEUILLE D'ENGAGEMENT (Entry form)

CHIEN (DOG)

Nom : (Name)

Date de naissance : (Date of birth)

Sexe : (Sex) mâle (dog) ♂ femelle (bitch) ♀

Poils (Coat) long (rough) court (smooth)

N° livre des origines (Registration N°)

N° tatouage ou transpondeur (Tattoo or microchip)

ORIGINE (PARENTAGE)

Père : (Sire)

Mère : (Dam)

Eleveur : (Breeder)

PROPRIÉTAIRE (OWNER)

Nom, prénom : (Name, first name) N° adhérent au Club:

Adresse : (Address) Ville : (City)

Code Postal (Postal code) : Pays : (Country) Tél@.....

Adresse Email (Pour recevoir l'accusé de réception de l'engagement)

Clôture irrévocable des engagements : 11 Mai 2025

Irrevocable deadline entries : May 11th 2025

Cocher la case de la classe dans laquelle le chien est engagé :

(Tick the box for the class in which the dog is entered)

* Ouverte (Open) âge mini 15 mois (from 15 months)

* Travail (Working) âge mini 15 mois (from 15 months)

* Intermédiaire (Intermediate) 15-24 mois (months)

* 1^{er} Pas (1st Step) 3-4 mois (months)

* Baby (Baby) 4-6 mois (months)

* Puppy (Puppy) 6-9 mois (months)

* Jeune (Junior) 9-18 mois (months)

* Champion : joindre copie du titre (join proof of entitlement)

* Vétéran : 8 ans et + (from 8 years)

Test de Caractère seul (Temperament test only)

**Attention ! Sous peine de nullité, joindre la copie de la carte
d'identification de chaque chien engagé**

**Emplacement camping-car - Réservation préalable obligatoire auprès
de C. DANCOISNE - Tél. 06.76.08.92.20**

Participation aux frais d'organisation (*) Sommes adressées (Somme sent)
(Entry fees)

ADHERENTS CAC: / NON ADHERENTS CAC:

CAC member prices / not member prices

1^{er} chien (1st dog) 45 € 65 €

2^{ème} chien (2nd dog) 40 € 60 €

3^{ème} chien (3rd dog) 28 € 48 €

Suivants (Additional dog) 20 € 40 €

1^{er} Pas*, Baby*, Puppy* 23 € 43 €

Champion* Vétéran* 20 € 40 €

* Ne peuvent pas être 1^{er} chien

Tarif groupe (6 chiens et +) forfait : 140 €

Test de Caractère seul 25 € 40 €

Confirmation seule 25 € 45 €

Adhésion au CAC 37 €

TOTAL :

Le Test de Caractère est gratuit pour les chiens inscrits en classe Ouverte,
Intermédiaire, Jeune.

(Character Test is free for registered dogs in Open, Intermediate, Junior Class)

**(*)ATTENTION: Classes marquées d'un * Les adhérents au Club bénéficient
d'une réduction de 20 € pour chaque engagement.**

Le chien engagé sera-t-il présenté au test de caractère ? oui non Attention ! Seuls les chiens pour lesquels la case « oui » a été cochée pourront passer cette épreuve.

Règlement par chèque (banque française uniquement) libellé à l'ordre du Club des Amis du Colley

(Payment by international postal order to the treasurer or by bank transfer to IBAN) **IBAN** : Prendre contact avec Corinne MAISON à ce sujet (Please contact Corinne MAISON for further information.)

Je soussigné(e) certifie que le chien a été vacciné conformément aux prescriptions en vigueur. Je m'engage à respecter le règlement de l'Exposition. (I guarantee that my dog is vaccinated in accordance with the current rules and regulations. I promise to abide show rules at present valid)

Signature (Signature)

date

ENGAGEMENTS PAR INTERNET à cette adresse: www.cedia.fr

ENGAGEMENTS PAR COURRIER à cette adresse : **CEDIA Expo** – 8 rue de Wolfisheim – 67201 ECKBOLSHEIM

Joindre le règlement à l'ordre du C.A.C

Pour tout renseignement complémentaire : **Mme Corinne MAISON** 215 La Graffouillère Le Chassang 19360 COSNAC (France) Tél : 00 33 (0) 6 82 97 51 83
Enquiries for foreigners: maison.corinne@orange.fr

REGLEMENT DE L'EXPOSITION

ATTENTION !

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office en classe ouverte s'il a plus de 15 mois.

Vous pouvez engager en :

CLASSE INTERMEDIAIRE :

Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois au jour de l'ouverture de l'exposition.

CLASSE OUVERTE :

Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition

CLASSE TRAVAIL :

Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Le chien doit être détenteur de "l'attestation classe travail nationale", qui devra être fournie lors de l'engagement



L'attribution du CACS se fait entre les vainqueurs des classes INTERMEDIAIRE, OUVERTE ET TRAVAIL

CLASSE PREMIERS PAS :

Pour les chiots de 3 à 4 mois.

CLASSE BABY :

Pour les chiens âgés de 3 à 6 mois.

CLASSE PUPPY :

Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois.

CLASSE JEUNE :

Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois



CLASSE CHAMPION :

Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au moins la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation

CLASSE VETERAN :

Pour les chiens de 8 ans et plus. Ils peuvent y obtenir les mêmes qualificatifs que dans les autres classes.

TAN : (Test d'Aptitudes Naturelles ou test de caractère)

A partir de 9 mois. Il peut s'obtenir en Nationale d'Elevage. Il est indispensable pour obtenir le titre de **Recommandé** ou de **Champion National de Conformité au Standard** si le sujet a **15 mois minimum.** (Voir grille de cotation ci-contre)

LOT DE REPRODUCTION :

Un mâle ou une femelle (leur présence à l'exposition est hautement souhaitable) avec, **au minimum, trois de ses enfants présents, issus au moins de deux portées différentes.**

LOT D'ELEVAGE (3 chiens) :

Engagés en classe individuelle, **portant le même affixe**, mais pouvant appartenir à des propriétaires différents.

CLASSEMENTS :

Classes Ouverte, Intermédiaire et Jeune

- Poil Court – 4 chiens classés
- Poil Long – 50% des chiens classés (l'arrondi est fait au chiffre supérieur) avec un minimum de 4 et un maximum de 20.

Classes Travail, Champion et Vétéran

- Poil Court et Poil Long – Tous les chiens classés.

ATTENTION !

Tout chien non présenté au classement sera considéré absent et ne pourra prétendre à l'obtention d'un qualificatif.

paris
BIOGANCE
pure élégance

RECLAMATIONS :

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de **45 €** qui restera acquise au C.A.C. si après examen, elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres présents du Comité du C.A.C.

SANCTIONS :

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur.
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et du Club.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre.

SEUL L'ENGAGEMENT EN CLASSE INTERMEDIAIRE, OUVERTE OFFRE LA POSSIBILITE D'OBTENIR LE TITRE DE REPRODUCTEUR RECOMMANDE

GRILLE DE COTATION :

(A retrouver sur : <http://www.clubdesamisducolley.com/>)

1 POINT : Sujet CONFIRME

2 POINTS : Sujet CONFIRME + 1 Exc. dans une exposition

3 POINTS : Sujet CONFIRME + 2 Exc. en SPE ou RE ou CHPT ou NE sous 2 juges différents + TAN ou NHAT ou CSAU

4 POINTS : RECOMMANDE : Sujet CONFIRME+ 2 Exc. en SPE ou RE ou CHPT ou NE sous 2 juges différents dont 1 Exc. en NE en CI ou CO + TAN ou NHAT ou CSAU + Pedigree complet.

5 POINTS : ELITE B : Sujet CONFIRME ayant produit en 1^{ère} génération :

Mâle : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices au moins
Femelle : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées au moins + Dysplasie de la hanche A ou B + Pedigree complet

6 POINTS : ELITE A : Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1^{ère} génération :

Mâle : 4 descendants cotés 4 points avec 2 lices au moins
Femelle : 4 descendants cotés 4 points en 2 portées au moins + Dysplasie de la hanche A ou B + Pedigree complet

NB : « Depuis le 01/01/2016 l'identification ADN est obligatoire dans les grilles de sélection à partir de la cotation 2 »

Le Club des Amis du Colley organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.



N° Vert : 0800 360 350
Site Internet :
www.husse.fr